

Monsieur Henriet
NEW WIND - ELAWAN
Avenue des Dessus de Lives 2B
5101 Namur (Loyers)

Prénom Nom (Fr) Brigitte Wayembergh	Nos références	Bruxelles,
Correspondant	20/FRE/2020-000461- BWM/FIX/105/DIV	Votre e-mail du 14/04/2020
Cellule stratégique – Ressources rares freqadmin@ibpt.be	Vos références	tél. +32 2 226 88 78 fax +32 2 226 88 82

Objet : Projet de parc éolien WALCOURT - CHASTRES

Monsieur,

Après examen de votre demande du 14/04/2020, je vous informe que de l'étude d'incidences réalisée par l'IBPT sur les faisceaux hertziens autorisés, il ressort que votre projet de six éoliennes à WALCOURT – CHASTRES ne risque pas d'interférer avec ceux-ci.

Seuls les faisceaux hertziens actuellement autorisés par l'IBPT sont pris en compte lors de l'étude de compatibilité réalisée par l'IBPT.

Les utilisateurs de faisceaux hertziens transmettent parfois des coordonnées géographiques erronées à l'IBPT. Ces données erronées sont alors reprises dans l'autorisation et ce sont ces données qui sont prises en compte pour les études de compatibilité réalisées par l'IBPT. L'utilisateur ayant fourni les données erronées, il ne respecte donc pas les caractéristiques reprises dans son autorisation. L'IBPT considère que cet utilisateur est responsable des conséquences éventuelles.

Les gros utilisateurs de faisceaux hertziens disposent de bandes exclusives et ne notifient leurs liaisons à l'IBPT qu'environ une fois par an. Les études de compatibilité réalisées par l'IBPT ne prennent donc pas en compte les liaisons installées depuis la dernière notification de l'utilisateur.

De même si de nouvelles liaisons sont autorisées entre la demande d'examen et la construction des éoliennes, celles-ci n'auront pas été prises en compte lors de l'étude de compatibilité réalisée par l'IBPT.

Les éoliennes peuvent avoir un impact sur les autres services de radiocommunications comme, par exemple, la radiodiffusion, les services mobiles, les radars ou la radioastronomie. Ces autres services ne font cependant pas l'objet d'un examen de l'IBPT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Au nom du Conseil
B. Wayembergh
Correspondant

Annexe(s) :